neaux), allant à Dunkerque avec un chargement d'orge et échouée sur la côte de Sangatte, n'a pas été le moins dramatique. Des sept hommes qui montaient la goëlette, quatre ont trouvé la mort : Le capitaine Bélot, âgé de vingt-quatre ans ; le second, Lefranc, âgé de quarante-cinq ans ; et un mousse de seize ans ont été noyés. Joassen, novice de dix-huit ans fut écrasé par la chûte d'un mât. Quant aux trois matelots, ils ont été sauvés au moyen d'une ligne de sauvetage jetée à bord par le lieutenant de douanes, qui s'était avancé à la nage, malgré une mer furieuse.

L'enterrement d'une des victimes a eu lieu à Sangatte au milieu d'une affluence fort nombreuse.

—

On écrit de Calais : « Le brick allemand *Johan Rudolph*, relevé de la côte du fort Vert, où il avait été jeté par la dernière tempête, est entré dans le port, à la marée, remorqué par le vapeur *Province*.

» Le brick anglais échoué sous les Bains et chaviré, a été vendu pour être démoli.

» Le vapeur *Courrières* ayant des avaries à son hélice, entre au port remorqué par le vapeur-poste. »

—

Voici une course comme bien certainement on n'en a encore vu en France, ni en Navarre.

On sait combien nos voisins de Belgique aiment à faire des expériences sur l'instinct des animaux, et l'art de faire franchir au pigeon, par exemple, des distances vraiment prodigieuses, est depuis longues années connu dans leur pays.

Mais un nouveau genre de sport auquel, assurément, nous ne nous serions, ni vous ni moi, attendus, vient d'être réalisé à Liége, nous voulons parler d'une course de chats ! Oui, vous avez bien entendu, de chats.

C'est une société liégeoise qui a eu cette idée originale, et voici comment elle s'y est prise pour le mettre à exécution :

Les concurrents, au nombre de 37, bien et dûment *estampillés* au local de l'association, brillamment illuminé et pavoisé pour la circonstance, furent transportés dans un camion jusqu'au village de Chenée, à 8 kilomètres de Liége. Les 37 chats, rendus à la liberté en pleine, dans un champ de choux, s'éloignèrent dans toutes les directions. Il était alors deux heures du matin, le samedi.

Blandinette, âgée de deux ans, et demie, de race dinantaise, était de retour au logis le dimanche matin, à 6 heures 48 minutes. Le 1er prix lui a été adjugé.

Finette, 2e prix, n'est rentrée que le lundi, à 6 heures 42 minutes du matin.

On conclut de cette double rentrée à la pointe du jour que ces utiles quadrupèdes attendent toujours la nuit pour regagner leur domicile. La plupart des autres *coureurs* sont aussi rentrés aux mêmes heures matinales, dans les jours qui ont suivi.

La Grande-Harmonie exécutera dimanche prochain, à la messe de onze heures et demie, à Notre-Dame, les morceaux suivants :

Scherzo et Marche de la symphonie en *ut* mineur de BEETHOVEN, arrangée par VICTOR DELANNOY.

Fantaisie sur des motifs D'AUBER, arrangée par HANSSENS.

La Grande-Fanfare fera célébrer une messe en l'honneur de Sainte-Cécile, le lundi 29 courant, en l'église St-Martin, à 11 h. 1/2 ; elle exécutera l'ouverture de la *Muette de Portici*, par AUBER, et la *Bénédiction des Poignards*, par MEYERBEER.

Les mêmes morceaux seront exécutés le dimanche 5 décembre pendant la messe de 11 h. 1/2 à Notre Dame.

Dimanche prochain, à dix heures, à l'église du Sacré-Cœur, une messe sera célébrée en l'honneur de sainte Cécile, pendant laquelle la Fanfare Delattre exécutera les morceaux suivants :

1° Ouverture . . . . C. PANNE.
2° Le *Chant des Gondoliers*. M. BLÉGER.
3° *Fleur des bois*. . . M. KLEIN.

CONVOIS FUNÈBRES ET OBITS

Les amis et connaissances des familles DUTRIEUX et DELÉCLUSE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame ADELAIDE DELÉCLUSE, décédée à Roubaix, le 27 novembre 1875, à l'âge de 87 ans et 2 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister aux **vigiles** qui seront chantées le dimanche à 5 h. 1/4, et aux **convoi et service solennels** qui auront lieu le lundi 29 novembre 1875, à 8 heures 3/4, en l'église Saint-Martin. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Sébastopol, 95.

Les amis et connaissances de la famille FERFAILLE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Mademoiselle HORTENSE-EUGÉNIE-JOSEPHINE FERFAILLE, décédée à Roubaix, le 27 novembre 1875, à l'âge de 21 ans et un mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister à la **messe de convoi** qui sera célébrée le dimanche 28 novembre 1875, à neuf heures, aux **Vigiles** le même jour, à quatre un quart, et aux **convoi et service solennels** qui auront lieu le lundi 29 novembre, à 9 heures, en l'église Saint-Martin. — L'assemblée à la maison mortuaire, chez M. Pierre Hoffmann, rue de Sébastopol, 21.

Un **obit solennel du mois** sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth le lundi 29 novembre 1875, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur PIERRE-JOSEPH BERVACQUE, époux de Dame ROSALIE CABY, décédé à Roubaix, le 25 octobre 1875, à l'âge de 64 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un **obit solennel anniversaire** sera célébré le lundi 29 novembre 1875, à 8 heures, en l'église Saint-Martin, pour le repos de l'âme de Dame ELISE MULLIER, épouse de Monsieur CHARLES DELSALLE, décédée à Roubaix, le 19 novembre 1874, à l'âge de 57 ans et 10 mois. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un **obit solennel du mois** sera célébré en l'église Notre-Dame, le mardi 30 novembre 1875, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur LOUIS FLORENTIN LEFEBVRE, chevalier de la Légion d'Honneur, membre de la Chambre de commerce et ancien président du conseil des Prud'Hommes, époux de Dame JULIE MATHON, décédé à Roubaix, le 4 novembre 1875, dans sa 58e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBIT. — *Imprimerie Alfred Reboux*. — Avis gratuit dans les deux éditions du *Journal de Roubaix*.

BELGIQUE. — Un fratricide a été commis mardi, vers une heure, rue de la Nacelle, à Auvers, dans la maison occupée par les époux Van Dyck. Leurs deux fils, Philippe, âgé de 19 ans, et Pierre, âgée de 22 ans, tous les deux ouvriers du port, s'étaient pris de querelle, pour passer ensuite aux voies de fait. L'aîné a reçu de son frère deux coups de couteau, dont l'un a atteint le cœur et causé la mort instantanée.

Le terrible résultat de cette rixe est d'autant plus déplorable qu'elle a eu lieu pour une cause futile : un repas avait été préparé pour le père. Philippe voulait s'en emparer et Pierre, la victime, s'y opposait. Nous avons dit ce qui s'en est suivi. Le coupable a été arrêté.

De la migraine et de son traitement

Il est peu de maladies aussi fréquentes, aussi peu graves en apparence, mais aussi douloureuses que la migraine ; elle abat la constitution la plus vigoureuse, fait que le malade est incapable de tout travail, de toute occupation, et rend son existence digne de pitié lorsqu'elle passe à l'état périodique, ce qui n'a lieu que trop souvent. Le mal est d'une violence telle qu'il faut l'avoir éprouvé pour pouvoir s'en faire une idée : il semblerait que la tête va éclater ; tout le corps est ébranlé, et souvent il survient des vomissements pénibles qui ajoutent encore à cet état de souffrance.

Si l'on n'est pas bien fixé sur les causes qui amènent la migraine, on est au moins fixé sur la nature de cette affection. Tous les auteurs ou à peu près, s'accordent aujourd'hui à considérer la migraine comme une véritable névralgie qui affecte les nerfs de la tête.

Si nous nous contentons de donner cette définition de la migraine, ce serait une bien minime consolation à offrir aux malheureux patients qui souffrent de cette maladie, et tel n'est pas le but de cet article. Nous avons heureusement beaucoup mieux à leur offrir ; un traitement qui, le plus souvent, fait passer la migraine en quelques instants et qui prouve que la migraine est une véritable névralgie.

Nous n'énumérerons pas les nombreux remèdes préconisés contre la migraine ; ils n'avaient pas de raison d'être, et ils sont pour la plupart tombés rapidement dans un oubli mérité. On n'avait pas raisonné le traitement de la maladie. Etant donné que la migraine est une véritable névralgie, il s'agissait de vérifier si l'agent le plus efficace connu contre les névralgies guérirait la migraine ; nous avons essayé cet agent, et il nous a réussi.

Partant de ce principe que l'essence de térébenthine est un remède merveilleux contre les névralgies, sous quelque forme qu'elles se présentent, quel que soit leur lieu d'élection, nous avons appliqué aux migraines le traitement par l'essence de térébenthine. Nous devons à la vérité d'avouer que nous n'avons pas réussi dans tous les cas traités (quel est le médicament qui réussit toujours), et cependant les résultats heureux ont encore dépassé notre attente.

Nous dirons tout d'abord que l'essence de térébenthine ne pouvant pas se prendre en potion, en sirop, en émulsion, à cause de son goût insupportable, nous l'administrons toujours sous forme de perles. Les perles sont de petites capsules rondes en gélatine, de la grosseur d'une pilule, qui, sous une enveloppe mince et transparente, contiennent chacune quatre à cinq gouttes d'essence. Inventées par le docteur Clertan, on peut dire qu'elles rendent de véritables services aux malades en leur permettant d'avaler sans difficulté un médicament d'un goût aussi désagréable.

Dès le début de la migraine, il convient de prendre deux ou trois perles d'essence de térébenthine du docteur Clertan ; on les avale rapidement comme les pilules, avec une cuillerée d'eau. Le plus souvent la migraine est dissipée complètement dans vingt ou trente minutes. Nous le répétons, ce moyen n'est pas infaillible, mais il réussit sept ou huit fois sur dix. C'en est assez pour engager ceux qui sont sujets à cette douloureuse indisposition à en faire l'essai.

Nous ne prétendons pas avoir fait une découverte, mais nous avons la satisfaction d'avoir eu une idée heureuse qui sera profitable à un grand nombre de personnes.

Dr VALLON.

(Extrait de la *Science pour tous*.)

NOTA. — Il sera délivré gratuitement des échantillons à toute personne qui voudra se rendre compte de l'effet rapide de ces perles.

(Voir aux annonces.)

Faits divers

— Un triple assassinat a été commis dans la nuit de mercredi à jeudi aux environs de Montpellier, dans la commune de Courmonterral.

Le drame s'est passé à l'endroit dit le Moulin-à-Vent. La vivait, depuis quelque temps, une famille espagnole, nommée Grammont, très-considérée dans le pays.

Dans la soirée de mercredi, plusieurs individus pénétrèrent dans la maison, et se trouvèrent en présence de deux femmes et de deux enfants. Les femmes furent tuées à coups de couteau.

Sur ces entrefaites, le mari rentra ; les assassins se ruèrent sur lui, le poignardèrent — on dit qu'il a été frappé de douze coups — puis se retirèrent, fermant la porte, et emportant la clef.

Les deux enfants restèrent seuls pendant quatorze heures, en face des cadavres de leurs parents. L'aîné, qui avait six ans, put ouvrir, le lendemain matin, jeudi, une fenêtre, et une voisine entendit ses appels désespérés ; elle donna aussitôt l'alarme.

L'inhumation des trois cadavres a été faite hier vendredi, à quatre heures et demie du soir. Toute la population y assistait.

Ces crimes ont causé une émotion profonde dans le pays. On est sur la trace des assassins.

Les victimes sont : Grammont, âgé de trente-cinq ans ; sa femme enceinte de six-mois, et sa belle-mère.

— Un assassinat a été commis à Cavaillon, au quartier des Vantes (Vaucluse) M. Gros-Véran a été trouvé mort devant la porte de son habitation. Son corps portait la trace de plusieurs coups de poignard ; son visage, couvert de sang, était complétement défiguré. Le vol est le mobile de cet assassinat. M. le juge de paix et la gendarmerie se sont rendus sur les lieux du crime pour procéder aux constatations légales. La maison de la victime, bouleversée de fond en comble, a été complétement dévalisée. Une enquête judiciaire a été commencée.

INCENDIE A BIRMINGHAM. — On télégraphie de Birmingham, 25 novembre soir, au *Times* : « « Un terrible incendie vient d'éclater dans la Nouvelle rue de la Station. En ce moment, tout le quartier, où se trouve le « Midland-Hôtel. » et d'une étendue de plus d'un acre, est menacé d'une destruction totale. »

— SINISTRES MARITIMES. — Encore des naufrages à ajouter à la longue et navrante liste des sinistres maritimes. Le *Scotchman*, d'avant-hier, donne les renseignements suivants sur la perte du *Quest*, bateau-pêcheur anglais : « Le *Quest* a quitté Lowestoft vendredi dernier. Près la côte de Norfolk, le malheureux bâteau rencontra un écueil et coula à fond. Aucun des sept hommes composant l'équipage ne put être sauvé. Trois d'entre eux étaient mariés, et laissent dix-huit orphelins ! »

On est sans nouvelles de deux autres bâteaux-pêcheurs, le *Beautiful Star*, patron James Paterson, et le *Thane*, patron Thomas Syall. On conserve encore un vague espoir qu'ils se sont mis en sûreté... Sur les quatorze hommes qui composent l'équipage de ces deux bâteaux, huit sont mariés, et leurs familles réunies forment un total de vingt-quatre enfants.

On signale, de Melbourne, la perte du *Formosa*, navire de 380 tonneaux ; l'équipage est sauvé.

Le *San Antonio*, brick grec allant de Taganrok en Angleterre, a fait naufrage près de Tunara. Quelques hommes de l'équipage ont pu être recueillis.

Un brigantin anglais, l'*Héroïne*, s'est échoué au cap Cope. (Amérique).

On mande de Constantinople, 24 novembre :

« Le *St-Georges*, navire grec, ayant à bord une cargaison de grain pour Marseille, a fait naufrage en vue de Dedegatch, le 22 novembre. A bientôt les renseignements. »

Bizarre coïncidence : Ce navire est le même dont les assassins des officiers du *Lennie* avaient annoncé faussement le naufrage, il y a quelques semaines, disant qu'ils faisaient partie de l'équipage naufragé.

Le 25 novembre, on a recueilli, sur la plage de Deal, une grande épave peinte en vert et rouge, représentant le buste d'une femme, avec l'inscription : « The three sisters » les trois sœurs. C'est là probablement le dernier vestige d'un autre drame de la mer.

— TENTATIVE D'ASSASSINAT. — Jeudi après-midi, un Irlandais, nommé Boyd, a été arrêté à Lanchester, pour tentative d'assassinat sur la personne de M. John Maddison, à Dipton ; ce dernier se promenait entre dix et onze heures du soir, lorsque Boyd s'avança à l'improviste et lui tira, presque à bout portant, deux coups de revolver qui le blessèrent grièvement. L'inculpé, qui ne semble pas jouir de toutes ses facultés, a déjà été arrêté pour avoir tenté de faire dérailler un train, près de Consett. (Irlande).

Pompes funèbres. — COURTOT-UYTTENHOVE, rue de l'Alouette, 59, Roubaix. *Voir aux annonces*).

Progrès de l'ART **Dentaire** Dents et Dentiers sans crochets ni ressorts et posés sansdouleurs. *Edouard VERBRUGGHE*, DENTISTE, breveté de S. M. le Roi des Belge
Roubaix, rue de l'Hospice, 8, Roubaix
MAISON A PARIS
4, Boulevard Poissonnière, 4
NOTA. — Ces dentiers ont l'avantage de ne pas emplir la bouche, ils ne nécessitent pas l'extraction des racines et viennent soutenir les dents chancelantes. — *Succès garanti.*

Nouvelles du soir

Voici le sommaire du *Journal officiel* d'aujourd'hui :

Partie officielle. — Décrets supprimant le conseil de droit musulman et créant deux emplois de juge suppléant rétribué en Algérie ; — portant nominations dans la magistrature et dans les justices de paix. Décret déclarant école de plein exercice l'école de médecine et de pharmacie de Marseille. Décret relatif à la possibilité pour les agrégés pourvus d'un emploi dans les lycées d'être nommés dans ces établissements professeurs à titre provisoire. Arrêté du ministre de l'instruction publique concernant les élèves de l'enseignement supérieur public ou libre. Nominations de percepteurs des finances. Etat des requêtes relatives à des militaires absents ou décédés.

On lit dans le *Journal officiel* :

» Des réunions qui n'ont de privé que le nom et où se sont produites les attaques les plus violentes contre l'ordre, la société et les lois du pays, ont vivement ému l'opinion publique.

» Le général gouverneur de Paris, sur l'avis conforme du conseil des ministres, est resolu à user désormais des pouvoirs que lui confère l'état de siége pour empêcher le renouvellement de tels abus ; et pour prévenir les dangers qui en pourraient résulter, il interdira toute réunion qu'il jugera de nature à exciter le desordre. »

Le 3e conseil de guerre a condamné à 10 ans de travaux forcés et 10 ans de surveillance le nommé Roche, pour participation à l'insurrection de la Commune et pillage de l'hôtel de M. H. Delisle, ancien sénateur.

Petite bourse du soir.

Emprunt	104.07
Turc	23.90

Dépêches télégraphiques

Rome, 26 novembre. — Le Pape a reçu une lettre autographe de S. M. la reine Isabelle. On ignore le contenu de cette lettre.

Lévêque de Newcastle a été reçu par le Pape et lui a présenté une somme d'argent au nom de ses diocésains.

L'évêque de Pittsbourg (Amerique) est arrivé.

LE ROI D'ITALIE. — LA GRANDE DUCHESSE MARIE DE RUSSIE

Rome, 26 novembre. — Le roi est arrivé ici.

Les princes de Piémont sont attendus à Florence.

La grande-duchesse Marie de Russie a suspendu son voyage pour cause de maladie. Le czar lui a envoyé son médecin.

L'ESCADE AMÉRICAINE.

Marseille, 26 novembre. — On assure que l'escadre Américaine quittera le port de Villefranche, près de Nice, vers le 2 décembre, pour se rendre à Lisbonne. La politique est étrangère à ce mouvement.

NAUFRAGES.

Londres, 27 novembre. — Plusieurs bâtiments ont fait naufrage sur les îles Magdolen (Golfe St-Laurent), sur 62 personnes 17 seulement ont été sauvées.

LE PRINCE DE GALLES AUX INDES

Bombay, 24 novembre.

Le prince de Galles a visité l'amiral cette après-midi.

Demain, le prince visitera le gouverneur. Il a conféré la dignité de chevalier au chef de la police de Bombay.

Le *Serapis*, escorté par le *Raleigh*, se rendra demain soir à Goa, d'où il se dirigera sur Ceylan.

Bombay, 25 novembre, 8 h. 30. — Le prince de Galles, accompagné de sa suite, a rendu visite au gouverneur de Bombay.

A l'arsenal, le prince a été reçu par le lieutenant-général, le premier juge de Bombay, les membres du Conseil et autres autorités.

LA PROCLAMATION DE DON CARLOS.

Saint-Sébastien, 26 novembre. — La proclamation de Don Carlos a été accueillie froidement par les troupes et par la population qui y voit des préparatifs de convenio.

L'armée libérale de Navarre continue son mouvement.

LES ÉGYPTIENS ET LES ABYSSINIENS.

Caire, 26 novembre. — Les nouvelles d'Abyssinie annoncent qu'un détachement égyptien, sous le commandement d'un colonel, a été surpris par les abyssiniens. Les Egyptiens ont été presque tous tués après un combat de douze heures, dans lequel ils tuerent un grand nombre d'Abyssiniens.

DERNIERE HEURE

Paris, 17 novembre, 2 h. 8 soir.

M. Dufaure a exprimé le désir que la loi sur la presse précède l'élection des 75 sénateurs. On croit que, par suite, cette élection n'aurait lieu que vers le commencement de décembre, et les élections générales seulement en mars.

L'émotion soulevée hier par l'achat des actions du canal de Suez est beaucoup calmée.

Le *Daily News* croit qu'aucunes complications politiques ne suivront cet achat, les grandes puissances, avisées, ayant approuvé cette transaction en principe.

Versailles, 27 novembre, 3 h. 15 s.

Assemblée. M. Raoul Duval répudie les doctrines de M. de Cassagnac. M. Rive développe son amendement.

M. Schneider est mort dans la matinée.

On assure que M. Dufaure déposera incessamment un projet de dissolution fixant au 5 janvier la nomination des délégués sénatoriaux.

COMMERCE

Avis divers

HAVRE, 26 novembre. — *Deux heures*. — En l'absence d'avis des Etats-Unis (la journée d'hier ayant été consacrée à des fêtes, de l'autre côté de l'Atlantique), notre marché aux cotons s'est ouvert aujourd'hui, avec des affaires peu animées, mais encore assez suivies. Les cours restent stationnaires, toutefois, la tendance continue d'incliner en faveur des acheteurs. Du disponible, le très-ordinaire N. Orléans s'obtient de f. 80 à 81 ; le bas dito, à f. 74 ; le très-ordinaire Georgie, à f. 79 ; l'ordinaire Sorocaba, à f. 82 ; dito Pernambuco, à f. 89 ; le bon ordinaire Oomra, à f. 89 ; le même classement en Bengale, à f. 47, et l'ordinaire Cocanada, à f. 57.

Quatre heures. — Notre marché aux cotons se ferme très-calme, malgré les avis assez favorables qui nous sont parvenus de Liverpool, en clôture.

A livrer, l'on n'a coté, aujourd'hui, que 67 B. N.-Orléans *strict-good-ord.*, par *Nathan* (en mer), à fr. 77 50.

Les ventes notées jusqu'à quatre heures vont, en somme, à 902 B., y compris : ces 67 B., à livrer, et 835 B. des E.-Unis, dispon., à divers prix.

A terme, peu de mouvement. Toutefois on a laissé du *low-middling* New-Orleans, sur décembre, à fr. 79 50.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecines, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de santé de Du Barry, de Londres, dite

REVALESCIÈRE

Vingt-huit ans d'un invariable succès, en combattant les dyspepsies, mauvaises digestions, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, palpitations, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, étourdissements, congestion, congestion, névrose, insomnie, mélancolie, diarrhée, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, membrane, muqueuse, cerveau et sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants, oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. C'est en outre, la nourriture par excellence qui, seule, réussit à éviter tous les accidents de l'enfance. — 85.000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castestuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuard de Decies pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzur, M. le professeur Beneke, etc etc.

Cure N° 65,811. — M. le curé A. Brunelière, d'une *Dispepsie* de huit ans, et après que les médecins ne lui donnaient plus que quelques mois à vivre.

Cure N° 62.476. — Sainte-Romaine-des-Iles (Saône-et-Loire). — Monsieur, — Dieu soit béni ! la Revalescière Du Barry a mis fin à mes dix-huit années de souffrances de l'estomac et des nerfs, de faiblesse et de sueurs nocturnes. J. COMPARET, curé.

Certificat N° 69,719. — HYDROPISIE, RÉTENTION. — Trois personnes en sont radicalement guéris. Pour les toux gagnées par un refroidissement, elle les arrête à la minute ; pour les rétentions, d'urine et les maux d'estomac, elle produit le meilleur effet et chasse la mélancolie.

LANGEVIN, curé.

Cure n° 48,816. — Certificat du célèbre docteur Rudolphe Wurzer.

Bonn, le 19 juillet 1855.

La Revalescière remplace admirablement toute médecine en beaucoup de maladies, surtout dans les diabètes, les constipations opiniâtres et habituelles, ainsi que dans les diarrhées, les affections des reins et de la vessie, la gravelle, les irritations enflammatoires et crampes dans l'urètre, crampes des reins et de la vessie, les rétrécissements et les hémorroïdes, ainsi que dans les maladies des poumons et des bronches, la toux et la consomption. Docteur RUD. WURZER.
6. Membre de plusieurs société scientifiques.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 12 kil., 60 fr. — Les *Biscuits de Revalescière* rafraîchissent la bouche et l'estomac, enlèvent les nausées et les vomissements, même en grossesse ou en mer. En boîtes, de 4, 7 et 60 francs. — *Revalescière chocolatée*, rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus aibles, et nourrit dix fois plus que la viande et que le chocolat ordinaire, sans échauffer. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c. ; de 24 tasses, 4 fr. ; de 48 tasses, 7 fr. ; de 576 tasses, 60 fr. ; ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. *franco*. — Dépôt à Roubaix chez MM. Coille, pharmacien Grand-Place ; Morelle-Bourgeois ; Léon DANJOU, pharmacien, rue de l'Hôtel-de-Ville, à l'ourcoing, et chez les pharmaciens et épiciers. — DU BARRY et Cie, Place Vendôme, 26, à Paris.

Evitez les contrefaçons. — N'acceptez que nos boîtes en fer-blanc avec la marque de fabrique *Revalescière Du Barry*, sur les étiquettes.

RIEN à comparer à la **CRÈME SIMON** pour le teint et les soins de la peau. Contre *Gerçures, engelures, crevasses, feux, boutons, rougeurs*, etc. Evitez les contrefaçons. — Dépôt à Roubaix, COILLE, pharmacien. 9936

PARIS - PALAIS - ROYAL
Galerie Montpensier, 41
26, RUE MONTPENSIER, 26
RESTAURANT TRAPPE
ancienne maison
des plus recommandables
déjeuner 1f.75, Dîners 2f. 25 et 2f.75
9651

MM. EGLE SERCIERS et Cie
40, rue de l'Echiquier, Paris.
Avancent 50 à 80 pour cent sur toutes espèces de marchandises qui leur sont consignées à la vente. — Bonnes conditions. — Références de premier ordre. 9762

106, RUE NATIONALE, 106
(angle du Square Jussieu)
LILLE
MACHINES A COUDRE
Véritables Américaines
WHEELER & WILSON
Unique méd. d'or, Paris 1867
Unique croix de François-Joseph. Exp. 1873
VIENNE

Aucune véritable WHEELER et WILSON sans la marque de fabrique ci contre, qui se trouve sur le mouvement et sur le bâti.

La fabrication de WHEELER et WILSON a dépassé les 800,000 comme numéros d'ordre. Ne confondez pas avec des machines anciennes annoncées ailleurs au dessous du cours. Le numéro d'ordre supérieur aux 800,000, se trouvant sur la plaque, est une garantie pour l'acheteur de profiter des derniers perfectionnements.

Toutes les « *SILENCIEUSES* » ne sont que des imitations européennes de la véritable machine américaine WH. et W.

Seul dépôt pour le Nord chez
H. SEELING
106, RUE NATIONALE, 106

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour l'insertion des AVIS DE VENTES JUDICIAIRES, FORMATIONS DE SOCIÉTÉS et autres PUBLICATIONS LÉGALES et JUDICIAIRES.

Publications légales

TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROUBAIX

Faillite veuve Désiré MARTIN et Henri MARTIN fils

Messieurs les créanciers sont invités à se réunir au tribunal de Roubaix, salle des faillites, le jeudi 9 décembre, à 8 heures 1/2 du matin, pour délibérer sur la formation d'un concordat ou d'un contrat d'union.

Le greffier du tribunal,
10073 Henri LEQUENNE.

Faillite Louis LIAGRE

Messieurs les créanciers sont invités à se réunir au tribunal de Roubaix, salle des faillites, le samedi 4 décembre, à 2 heures de l'après-midi, pour délibérer sur la formation d'un concordat ou d'un contrat d'union.

Le greffier du tribunal,
10074 Henri LEQUENNE.

IMMEUBLES A VENDRE... A LOUER

Etude de Me VAHÉ, notaire à Roubaix, successeur de Me COTTIGNY.

VILLE DE ROUBAIX
rue du Curé, n° 8
Quatorze MAISONS
dont une front à la rue et les 13 autres derrière
Dites : **Cour de la Citadelle**
A Vendre
Pour en jouir prochainement.

Le lundi 29 novembre, à 2 heures de relevée, Me VAHÉ, notaire à Roubaix, procèdera publiquement en son étude, à la vente des dits biens. 10065

VILLE DE ROUBAIX
rue Pauvrée, n° 15
UNE BELLE MAISON
à usage de commerce
avec porte cochère et dépendances
A vendre
pour en jouir de suite

Le lundi 29 novembre, à deux heures et demie de relevée, Me VAHÉ, notaire à Roubaix, procèdera publiquement, en son étude, à la vente dudit bien. 10066

VILLE DE ROUBAIX
rue de Lannoy, n° 56
UNE MAISON
à étage
avec **1 are 87 centiares 89 dix-milliares de fonds de bâtiments et cour.**
A vendre
pour en jouir de suite

Le lundi 29 novembre, à trois heures de relevée Me VAHÉ, notaire à Roubaix, procèdera publiquement, en son étude, à la vente de ladite maison. 10067

VILLE DE ROUBAIX
1e Rue du Collège, nos 105, 107 et 109
UNE CHOQUE DE
SEPT MAISONS
Et 2e rue Latine, TOUT UNE
MAISON A ÉTAGE
Le tout avec leurs fonds et dépendances
A VENDRE
Pour en jouir de suite

Le Lundi 29 Novembre, à 3 heures et demie de relevée, Me VAHÉ, notaire à Roubaix, procèdera publiquement en son étude, à la vente des dites maisons. 10068

Territoire de Wattrelos
Hameau du Becke
TOUTE
UNE FERME
avec ses dépendances
et 70 Ares 86 Centiares de
Fonds de bâtiments
COUR, JARDIN ET VERGER
à Vendre
Pour en jouir du 1er Janvier 1876.

Le Lundi 6 Décembre, à 4 heures de relevée, Me VAHÉ, notaire à Roubaix, procèdera publiquement, dans la salle de la Mairie de Wattrelos, à l'adjudication dudit bien. 10069

Etudes de Mes VAHÉ, notaire à Roubaix, HOUZE et GENNEVOISE, avoués à Lille.

Territoire de Wattrelos
hameaux du Becke et de Ste-Marguerite
4 hectares 78 ares 35 centiares de
TERRES EN LABOUR
jardins et verger
A vendre
par suite de liquidation

L'adjudication aura lieu le lundi 6 décembre 1875, à 3 heures de relevée, dans la salle de la mairie de Wattrelos, par le ministère de Me VAHÉ, notaire à Roubaix. 10070

Etude de Me HELBECQUE, notaire à Roubaix.

L'an 1875, le lundi 29 novembre, à 2 heures de relevée, Me HELBECQUE procédera en son étude, rue de Lille, 15, à la vente de

4 MAISONS
et 8 ares 56 centiares
de fonds et jardin en dépendant, sis à Croix, hameau du Crêchet.

Pour tous renseignements, s'adresser en l'étude dudit Me HELBECQUE. 9980